

## **Activité 2 : Création de trois (3) tiers-lieux éducatifs de type FabLabs Préparation en 2018 et mise en œuvre en 2019**

La localisation de ces trois tiers-lieux éducatifs de type FabLabs n'a pas été arrêtée par le Ministère ivoirien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Néanmoins, une mission d'études de l'équipe dirigeante de l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire s'est déroulée du 4 au 12 novembre 2017 et a permis de visiter et rencontrer des responsables de FabLabs en France, pour la plupart rattachés ou hébergés par des établissements universitaires. Une réflexion est en cours sur les lieux possibles de ces futurs FabLabs.

L'expertise et l'accompagnement sollicités pour la création d'un tiers-lieu éducatif comprendront les éléments suivants :

- Une à deux **missions d'expertise préalable** devront être conduites pour élaborer le projet de FabLab avec l'établissement bénéficiaire et s'assurer de la faisabilité compte tenu de l'environnement humain et socio-économique et des espaces disponibles au sein de l'établissement ;
- Le projet de FabLab : lieu, public cible, partenaires potentiels, modalités d'ouverture et d'accès, équipements minimaux, schéma d'aménagement, services proposés... sera soumis à l'UVCI et au ministère ivoirien pour accord ;
- Un **cahier des charges techniques** le plus précis possible devra être rédigé qui servira de base à l'appel d'offre auprès des prestataires locaux pour l'aménagement du lieu. Un avis sur les devis reçus sera demandé et transmis au comité de sélection des prestataires. Ce cahier des charges devra faciliter le suivi à distance et en présentiel de la réalisation des travaux pour le « partenaire », l'équipe de l'AUF et le correspondant désigné par l'établissement bénéficiaire du FabLab ;
- Les **spécifications techniques de tous les équipements** devront être communiquées afin que l'AUF puisse procéder aux appels d'offre. Un avis sur les devis reçus sera demandé et transmis au comité de sélection des fournisseurs. De même, après passation de la commande, dans le cas où le fournisseur proposerait une modification des équipements (rupture de stock ou toute autre raison valable), un avis sera demandé ;
- Des **missions de suivi de la réalisation des FabLabs** devront également être conduites et faire l'objet de rapports factuels assortis de recommandations, points de vigilance, voire corrections des travaux en cours ;
- Des **modalités d'utilisation optimale du FabLab** adaptées au contexte ivoirien incluant les ressources humaines nécessaires seront proposées à l'établissement bénéficiaire (bonnes pratiques) ;
- Un **programme de formations** destiné aux animateurs du FabLab sera proposé. **Ces formations se tiendront au sein de l'établissement bénéficiaire à des dates arrêtées conjointement.**